

de la République. Après l'arrivée de trois fonctionnaires de la brigade anti-criminalité (BAC) sur place, l'homme a refusé d'obtempérer et s'est avancé vers eux, ce qui a poussé les policiers à tirer au lanceur de balles de défense (LBD) puis, face à l'individu qui continuait à avancer vers eux, à balles réelles.

Philippe Guemas ajoute que, contrairement à ce qui a pu être indiqué, l'individu n'a jamais prononcé « *Allahû Akbar* » ou exhibé un couteau. « *Il n'a rien dit en s'avançant vers les policiers* », explique le procureur. Comme dans le cas de **l'attentat de la mosquée de Bayonne perpétré par un ancien candidat FN en octobre 2019**, le parquet national antiterroriste n'a pas voulu se saisir de l'affaire. « *Nous avons plus affaire à un déséquilibré, qui semble proche de l'extrême droite et a fait des séjours en psychiatrie. Il n'y a pas de revendication* », justifie M. Guemas. L'enquête judiciaire confiée à la police judiciaire va porter sur l'environnement de l'homme et ses motivations.

Sans la moindre précaution, le Rassemblement national s'était immédiatement saisi de l'affaire jeudi matin pour la relier à « l'islamisme ».



Rencontré il y a un quinze jours, un haut gradé du renseignement faisait un sombre état des lieux. D'un côté, il confiait que Génération identitaire était le groupe d'ultra-droite « *le plus structuré à l'heure actuelle* », celui qui mobilisait le plus l'attention des services. De l'autre, il soulignait que le plus grand danger en terme de potentiel attentat venait d'un individu isolé, éventuellement fragile, qui passerait à l'acte sans alerter personne.

En avril 2018, équipés de leurs doudounes bleues « *Defend Europe* », les militants de Génération identitaire avaient symboliquement bloqué le col de l'Échelle (Hautes-Alpes) emprunté par les migrants pour passer d'Italie en France.

«Au Chili, c'en est fini de la Constitution maudite de la dictature»

PAR FABIEN ESCALONA
LE VENDREDI 30 OCTOBRE 2020



Les Chiliens fêtent le «oui» au référendum, Plaza Italia, 25 octobre 2020. © Matias Basualdo / NurPhoto via AFP
Entretien avec le politiste Franck Gaudichaud, qui revient sur le référendum historique par lequel les Chiliens ont décidé de changer de Constitution, se débarrassant ainsi du texte rédigé sous le régime de Pinochet.

Dimanche 25 octobre, les Chiliens ont approuvé le principe d'une nouvelle Constitution. Celle-ci remplacera celle de 1980, rédigée sous la dictature de Pinochet. Pensée pour survivre au régime militaire, instauré par un coup d'État en 1973, la Constitution de 1980 gravait dans le marbre des « enclaves autoritaires » et une économie politique néolibérale, qui allaient **effectivement perdurer** après le transfert du pouvoir aux civils en 1988.

À la suite d'un **soulèvement populaire inédit**, lancé voilà un an, le pouvoir politique a ouvert la voie à la rédaction d'un nouveau texte fondamental. 78 % des votants ont saisi cette opportunité, la même proportion ayant choisi d'en passer par une nouvelle assemblée entièrement

élue, plutôt que par une assemblée mixte comprenant une moitié de parlementaires déjà en place.



Franck Gaudichaud. © Mediapart

Décryptage de ces résultats avec Franck Gaudichaud, professeur en études hispano-américaines à l'université de Toulouse. Co-auteur de *Fin de partie ? Amérique latine : les expériences progressistes dans l'impasse* (Syllepse, 2020), il a aussi publié une étude majeure sur les années de la présidence Allende (1970-73), **désormais en accès libre**.

Quelle est la portée historique du référendum du 25 octobre ?

Franck Gaudichaud : Dans l'histoire de deux siècles de la République chilienne, il n'y a jamais eu d'assemblée constituante élue au suffrage direct. C'est déjà un premier élément remarquable. Ensuite, le vote de dimanche dernier marque évidemment la fin de la constitution maudite de la dictature. Les partisans de la démocratisation du pays viennent incontestablement de marquer un point.

Cela n'a été possible que grâce à la pression du mouvement populaire. Il y a un an et un mois, un changement de Constitution paraissait impossible. Cet événement est le produit direct de la révolte d'octobre 2019, qui a obligé la classe politique à entrouvrir une porte. On a assisté à une nouvelle émergence du peuple en tant que sujet politique, cinquante ans après **l'Unité populaire**, alors que ces dernières années la vie politique fonctionnait à l'inverse, avec une petite caste qui gouvernait une société atomisée, en lien avec l'oligopole économique.

Comment analysez-vous l'ampleur de la participation et du score pour le « oui » ?

Au Chili, l'abstention augmente très fortement depuis quinze ans. La participation s'est certes révélée plus forte qu'au premier tour de la présidentielle de 2017, avec 500 000 votants supplémentaires, mais on reste à un niveau modeste [en 2006, la présidentielle avait attiré plus de 87 % des votants – ndlr]. On peut considérer ce niveau comme décevant, mais il faut l'apprécier dans le contexte de pandémie qui est le nôtre, et qui a été instrumentalisé par l'extrême droite dans une « campagne de la terreur », consistant à pointer le chaos auquel aboutirait ce scrutin.

Je n'ai pas été surpris par la victoire du « oui », mais par son ampleur. À plus de deux tiers des suffrages exprimés, cela témoigne d'une demande très majoritaire dans le pays d'en finir avec la Constitution de Pinochet, qui va bien au-delà du centre-gauche et des mouvements populaires.



Les Chiliens fêtent le «oui» au référendum, Plaza Italia, 25 octobre 2020. © Matias Basualdo / NurPhoto via AFP

Le choix d'une nouvelle assemblée élue pour rédiger la Constitution a recueilli le même soutien massif. Curieusement, celui-ci est même légèrement supérieur au vote pour le changement de Constitution.

Oui, il se trouve qu'une partie de ceux qui ont voté contre le changement, ont considéré que si celui-ci devait avoir lieu, autant que ce soit à travers une convention constitutionnelle. Ce dont ce résultat témoigne, c'est d'un rejet massif de la classe politique. Peu de gens se sont prononcés en faveur d'un processus incluant les actuels parlementaires.

La raclée est particulièrement forte pour la droite chilienne, qui est complètement sonnée. Hormis son secteur libéral, elle a majoritairement fait campagne pour le

« non ». Le vote de dimanche est donc aussi un vote-sanction du gouvernement de droite de Sébastien Piñera. Ce vote a déjà réussi à fracturer la droite, et chacun des partis en son sein, y compris la frange la plus dure. En conséquence, des controverses l'agitent dans la perspective de l'élection présidentielle de 2021, avec la crainte d'être exclue du second tour.

Pour nuancer, je tiens cependant à souligner que les partis vont rester hégémoniques dans le processus constitutionnel et électoral, dont le déroulement a été négocié « à porte fermée » en novembre 2019 entre la droite et la plupart des partis d'opposition, avec l'accord de l'exécutif.

De quelle manière ? Et plus largement, quelles sont les limites du processus à venir, au regard des revendications du mouvement populaire ?

Il ne s'agit pas d'une assemblée constituante à la bolivienne (2006) très ouverte à l'influence des mouvements sociaux, ou encore un suffrage qui se fera majoritairement avec des non-professionnels de la politique, contrairement à ce que j'ai pu lire ici ou là. On parle d'ailleurs au Chili de « convention constitutionnelle ». Les vieux partis dominants vont chercher à contrôler tout le processus.

À ce jour, on ne sait pas comment des indépendants et la société civile mobilisée vont pouvoir se présenter. Une partie de la gauche parlementaire propose pour l'instant de laisser des espaces dans ses listes aux représentants du mouvement populaire, mais rien n'est encore réglé. Par ailleurs, le jour du vote, le 21 avril prochain, il y aura en même temps des élections municipales et régionales, avec les grandes machines électorales qui déploieront leur savoir-faire... et leurs moyens financiers !

Une première limite réside donc dans le maintien des partis hégémoniques. Une deuxième limite réside dans le fait que tous les articles du nouveau texte devront être validés par une majorité qualifiée des deux tiers. Pablo Longueira, une figure

de la droite dure, s'est réjoui que son camp ait ainsi une sorte de « droit de veto ». Il aura de fait une minorité de blocage, sauf à n'obtenir que très peu d'élus, ce qui est improbable dans le Chili actuel. Et de toute façon, il a déjà été décidé d'écarter des enjeux centraux de la discussion constitutionnelle, comme les traités internationaux, y compris ceux qui portent sur le libre-échange.

Tout cela risque donc de limiter les droits sociaux et environnementaux que pourrait consacrer un nouveau texte ? Y a-t-il malgré tout une brèche ouverte pour mieux reconnaître la diversité du pays, notamment les peuples autochtones ?

Un processus constituant est toujours un compromis. Mais une fois de plus, le risque est que ce nouveau pacte constitutionnel se fasse « dans la mesure du possible », comme au moment de la transition démocratique de 1988-1989, avec un Pinochet resté chef des forces armées et sénateur à vie. Cette fois, les conservateurs, mais aussi très certainement une grande partie des anciens partis de la « Concertation », la coalition sociale-libérale qui a gouverné le pays de 1990 à 2010, feront tout pour ne pas entamer le droit de propriété, ou changer le code de l'eau qui est l'un des plus néolibéraux de la planète.

Cela dit, outre l'existence du processus lui-même, il y a des avancées importantes. La convention sera paritaire – c'est la première fois que cela arrivera dans le monde. Une représentation est garantie aux peuples autochtones, même s'il reste à définir l'équilibre entre les Mapuches (majoritaires) et les autres.

Les mouvements populaires ont conscience qu'il leur faudra maintenir la pression pour que la brèche d'une transformation de l'ordre social et politique reste ouverte.

Comment le mouvement se situe-t-il par rapport à la gauche instituée ? Y a-t-il une volonté d'obtenir une représentation autonome ?

Mettre debout une force nouvelle d'ici avril prochain semble difficile. Mais ces discussions ont lieu, car le Chili est passé d'un cycle destituant à un cycle constituant. Le contexte a donc changé par rapport à octobre 2019. De plus, en novembre 2019, alors que la révolte battait son plein et après la plus importante grève nationale depuis la fin de la dictature, plusieurs dirigeants du *Frente Amplio* (Front large, gauche alternative) ont signé l'accord « *pour la paix et une nouvelle Constitution* » avec la droite parlementaire, accord qui comprend toutes les limites que j'ai évoquées. Cela a provoqué une crise en son sein, qui a conduit à son explosion et au départ de son aile gauche.

Le Parti communiste, lui, n'a pas signé cet accord. Il n'avait tout simplement pas été invité, mais cela le met en meilleure position que d'autres vis-à-vis des révoltés d'octobre. C'est une force très modeste au Parlement, mais Daniel Jadue, maire de la commune de Recoleta à Santiago, est une figure populaire, aujourd'hui testé avec succès dans les sondages pour la présidentielle, où il serait au coude à coude avec le conservateur Joaquín Lavín. Pour la Concertation, ce serait un cauchemar qu'il leur confisque l'accès au second tour ou les oblige à négocier un accord dans une position subordonnée vis-à-vis du PC.

Vous avez corédigé un ouvrage sur les impasses des expériences progressistes en Amérique latine. Alors qu'on a beaucoup parlé d'une fin de cycle pour la gauche, comment interprétez-vous le résultat du référendum, et la récente victoire du MAS en Bolivie ?

Dans cet essai, nous parlons de la « *fin d'un âge d'or* » des gouvernements progressistes : une sorte de conjonction des astres entre victoires électorales, prix élevé des matières premières, nouvelles intégrations régionales sans les États-Unis, etc. Pour autant, nous ne sommes pas passés à un « tournant à droite », car si les forces conservatrices et réactionnaires ont repris du poil de la bête, que cela soit par le

biais de victoires électorales ou de coups de force institutionnels, elles parviennent mal à stabiliser leur nouveau pouvoir.

On vit plutôt une période de turbulences très fortes, avec des mouvements sociaux explosifs sur fond de crise économique, un retour de l'État autoritaire et des lois d'exception dans le cadre de la pandémie, et une difficulté de tous les gouvernants à maîtriser la situation. Dans ce cadre, les forces de centre-gauche ou nationales-populaires restent une option concrète aux yeux de millions de Latino-Américains.

En Argentine et au Mexique, le centre-gauche est revenu au pouvoir. En Bolivie, le MAS et son candidat Luis Arce ont remporté les élections après avoir effectué un bilan critique de la gestion passée. Il y a eu un gros débat interne sur les formes d'autoritarisme auxquelles le parti avait succombé, l'absence de renouvellement du personnel politique, les attitudes *caudillo* reprochées à Evo Morales [*l'ex-président aujourd'hui en exil – ndlr*]...

Retrouve-t-on cette réflexivité ailleurs ?

Dans le cas bolivien, il faudra voir si cela sera suivi d'effet dans la manière de gouverner d'Arce et Choquehuanca (le nouveau vice-président), qui ont pour l'instant plutôt parlé d'un « *gouvernement d'unité nationale* », sans retour à la rhétorique de transformation des années Morales. Mais la force du MAS est bien son ancrage au sein des classes populaires, des mouvements paysans et indigènes notamment, qui peuvent à la fois soutenir le mouvement, et dénoncer ses errements ou sa vision « *néo-développementiste* » et extractiviste.

Cette capacité au bilan critique et au renouvellement ne se retrouve pour l'instant guère ailleurs. Au Brésil, par exemple, le Parti des travailleurs semble se contenter d'un match électoral entre deux figures, Lula (qui vient de fêter ses 75 ans) et Bolsonaro, sans véritable retour réflexif sur sa défaite initiale.

Royaume-Uni: Jeremy Corbyn suspendu du parti travailliste

PAR AMANDINE ALEXANDRE
LE JEUDI 29 OCTOBRE 2020

La suspension de l'ancien numéro un du Labour intervient après la publication d'un rapport indépendant accablant concernant le traitement des cas d'antisémitisme sous sa direction. Un moment charnière pour le premier parti d'opposition au Royaume-Uni.



Jeremy Corbyn, le soir de sa défaite aux législatives de décembre 2019. © Henry Nicholls/Reuters © Henry Nicholls/Reuters

Londres (Grande-Bretagne).– Pendant cinq ans, Jeremy Corbyn a dirigé le premier parti d'opposition du Royaume-Uni. Le député socialiste, longtemps adulé par une partie de la gauche britannique et européenne, a été suspendu ce jeudi après-midi par les instances du Labour.

C'est la publication du **rapport** de l'Equality and Human Rights Commission (EHRC), la commission chargée de faire respecter les lois sur l'égalité et les droits de l'homme, sur le rôle joué par Jeremy Corbyn et son équipe dans le traitement des affaires d'antisémitisme au sein du